

RÉUNION DES DIRECTEURS

MERCREDI 31 AOÛT 2022

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ INCLUSION SCOLAIRE PIAL

- **Point de vigilance** : rentrée des élèves en difficulté
- **Rappel : Livret de parcours inclusif**

Le livret de parcours inclusif est une application qui propose des réponses pédagogiques aux besoins éducatifs particuliers des élèves, et ceci, avant la mise en œuvre ou dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ou d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

- **PIAL**
Réseau Dettloff : Mme Frizon / pial.006084IG@ac-nice.fr

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET CLIMAT SCOLAIRE

- Site « Non au Harcèlement » <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/autres-outils-de-sensibilisation-325502>
- Protocole à mettre en place dans chaque école
- Dispositif PHARE
- Directeur Vie Scolaire
Mme Fabienne Anigo / DVS06@ac-nice.fr

MESURES DE SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES À LA RENTRÉE 2022

COURRIER DU RECTEUR DU 30 JUIN 2022

- **Posture Vigipirate** : « Sécurité renforcée – risque attentat »
<https://www.education.gouv.fr/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere-de-l-education-9950>
- **Mesures de sécurité**
Accueil des élèves : au portail / en école maternelle / des parents
Sorties scolaires : régulières et occasionnelles
- **Application COMODIR** (Contact Mobile des personnels de Direction) → du 1^{er} sept.
- **2 PPMS distincts** : Risques majeurs / Attentat intrusion → Application SEKURISK
Exercices avant les vacances de la Toussaint → 1 par PPMS + 1 exercice incendie par trimestre
- **Radicalisation** → Fait établissement
- **EMAS** : équipe mobile académique de sécurité, référent départemental : M. Éric Jeanjean

PROTOCOLE SANITAIRE ET PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

- Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse a établi, en lien avec les autorités sanitaires, **une graduation comportant un socle et 3 niveaux de protocole**

- socle de mesures ;
- niveau 1 / niveau vert ;
- niveau 2 / niveau orange ;
- niveau 3 / niveau rouge.

Quel sera le niveau du cadre sanitaire applicable à la rentrée scolaire 2022 ?

Compte tenu de la situation sanitaire et des règles applicables en population générale, **la rentrée scolaire se déroulera, sur l'ensemble du territoire national, avec la seule application des mesures prévues par le socle**, c'est-à-dire l'application en milieu scolaire des recommandations émises par les autorités sanitaires pour l'ensemble de la population.

- **Plan de continuité pédagogique**

<https://eduscol.education.fr/2227/preparer-son-plan-de-continuite-pedagogique>

ÉVALUATIONS NATIONALES

RAPPEL

- Réception des livrets : **31 août**
- Passations seront organisées par chaque école du **12 au 23 septembre**
- Saisie des réponses des élèves se déroulera du **12 au 30 septembre**

EPS

- **Test Pass Nautique : du 5 au 9 septembre**
- **Démarrage de la Période 1 : lundi 12 septembre (jusqu'au 18 novembre)**
- **Piscines FALICON et JEAN MÉDECIN**
GS : Von Derwies, Saint Barthélémy, Las Planans
CM2 : Fouont Cauda 1 et 2, Saint Barth 1 et 2, Saint Sylvestre 2, Les Oliviers, La Madeleine Sup
- **Patinoire** : Saint Sylvestre 1
- **Equitation** : Rancher 2
- **Voile** : Les Genêts, La Bornala, Chalet des Roses
- **ETAPS** : Ray Gorbella, Knecht, La Madeleine Sup, Les Genêts
- **Salles et Stades**